

COMMUNE DE PLOUGAR

AMENAGEMENT DE LA RUE DE CROAS HIR

Avis d'appel public à la concurrence

1. Identification de l'organisme qui passe le marché :

1.1 Nom de l'organisme : Commune de Plougar

1.2 Pouvoir adjudicateur : Mme. Le Maire

1.3 Adresse : Mairie – Le Bourg – 29 440 PLOUGAR

2. Objet du marché :

2.1 Objet du marché : Travaux d'aménagement de la rue de Croas Hir – Plougar

2.2 Type de marché : exécution

3. Procédure de passation :

Marché de travaux selon la procédure adaptée en application de l'article 27 du décret n°2016-360 du 25 mars 2016 (procédure adaptée).

4. Caractéristiques principales :

Prestations regroupées en un seul lot.

Il n'y a pas de décomposition en tranche.

5. Délai prévisionnel d'exécution :

Délai : 2 mois

Travaux : courant septembre - octobre 2016.

6. Justifications à produire par le candidat (qualités et capacités) :

Les candidats devront produire un dossier complet comprenant la lettre de candidature (DC1), les renseignements sur l'aptitude à exercer l'activité professionnelle, la capacité économique et financière et les capacités techniques et professionnelles détaillées au règlement de consultation (DC2)

7. Critères de sélection des offres :

- _ prix des prestations. (60%)
- _ valeurs techniques (40%)

8. Retrait du dossier :

Les dossiers de consultation sont à demander :

- par mail auprès du bureau d'études ING CONCEPT.
- Ou par téléchargement du dossier sur le site : www.amf29.asso.fr

9. Date limite de réception des offres :

Le vendredi 29 juillet 2016, 12 heures

10. Lieu de remise des offres :

Mairie – Le Bourg – 29 440 PLOUGAR

11. Renseignements complémentaires :

ING CONCEPT – 15, rue Joachim Du Bellay – 29 400 LANDIVISIAU
Tél. : 02 98 68 48 87 – E-mail : ing.concept@wanadoo.fr

12. Instances chargées des procédures de recours :

Tribunal Administratif de Rennes, 3 Contour de la Motte, CS 44416, 35044 RENNES.
Téléphone : 02 23 21 28 28, télécopie : 02 99 63 56 84
URL : <http://www.ta-rennes.juradmin.fr>

13. Date de l'envoi à la publication :

Le 12 juillet 2016.